

**Codes de classification des potentiels agricole,
forestier et faunique (sauvagine et ongulés)**

POTENTIEL AGRICOLE

LÉGENDE

La présente méthode de classement groupe les sols minéraux en sept classes d'après les renseignements contenus dans les relevés pédologiques. Les sols des classes 1, 2, 3 et 4 sont considérés aptes à la production continue des récoltes de grande culture, ceux des classes 5 et 6 ne conviennent qu'aux plantes fourragères vivaces et ceux de la classe 7 ne conviennent à aucune de ces productions.

Le classement repose sur les postulats suivants :

- Le travail du sol et les récoltes se font à l'aide de la machinerie moderne.
- Le terrain qui nécessite des améliorations (y compris le défrichage), que l'exploitant peut exécuter lui-même est classé selon les limitations ou les risques que son utilisation pourrait entraîner après ces améliorations.
- Le terrain qui nécessite des améliorations dépassant les capacités de l'exploitant lui-même est classé d'après les limitations actuelles.
- On ne tient pas compte de la distance des marchés, de la qualité des routes, de l'emplacement ou de l'étendue des exploitations, du mode de faire-valoir, des systèmes de culture, de l'habileté ou des ressources des exploitants, ni des dommages que des tempêtes pourraient causer aux récoltes.

Le classement ne tient pas compte des aptitudes des sols pour la production d'arbres, l'établissement de vergers, la culture de petits fruits et de plantes d'ornement, la récréation et la faune.

Les classes sont fondées sur l'intensité plutôt que sur le genre des limitations imposées dans l'utilisation des sols pour des fins agricoles.

Chaque classe comprend plusieurs sortes de sols, dont certains, dans une même classe exigent une gestion et des traitements différents.

CLASSE 1 SOLS NE COMPORTANT AUCUNE LIMITATION IMPORTANTE DANS LEUR UTILISATION POUR LES CULTURES

Ces sols sont profonds, bien ou imparfaitement drainés; ils retiennent bien l'eau et, à l'état naturel, ils sont bien pourvus d'éléments nutritifs. Les travaux de culture et d'entretien sont faciles. Une bonne gestion permet d'en obtenir une productivité élevée à modérément élevée pour un choix étendu de grandes cultures.

CLASSE 2 SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT QUELQUE PEU LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES MODÉRÉES DE CONSERVATION

Ces sols sont profonds et retiennent bien l'eau; leurs limitations sont modérées. Les travaux s'y exécutent avec un minimum de difficulté. Une bonne gestion y assure une productivité variant de modérément élevée à élevée pour un choix passablement grand de cultures.

CLASSE 3 SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION

Les sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs des pratiques suivantes : temps et facilité d'exécution des travaux de préparation du sol; ensemencement et moisson; choix des cultures et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité passable ou modérément élevée pour un assez grand choix de cultures.

CLASSE 4 SOLS COMPORTANT DE GRAVES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION

Les limitations dont cette classe est l'objet atteignent gravement une ou plusieurs des pratiques suivantes : temps et facilité d'exécution des travaux de préparation du sol; ensemencement et moisson; choix des cultures et méthodes de conservation. Les sols sont peu ou passablement productifs pour un choix raisonnablement étendu de cultures, mais ils peuvent avoir une productivité élevée pour une culture spécialement adaptée.

**CLASSE 5 SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES ET NE
CONVIENNENT QU'À LA PRODUCTION DE PLANTES
FOURRAGÈRES VIVACES, MAIS SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION**

Les sols de cette classe ont des limitations tellement graves qu'ils ne peuvent convenir à la production soutenue de plantes annuelles de grande culture. Ils peuvent produire des plantes fourragères vivaces, soit indigènes, soit cultivées, et ils peuvent être améliorés par l'emploi des machines agricoles. Les pratiques d'amélioration peuvent comprendre le défrichement, les façons culturales, l'ensemencement, la fertilisation, ou l'aménagement des eaux.

**CLASSE 6 SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES; INAPTES
À PRODUIRE D'AUTRES PLANTES QUE DES PLANTES
FOURRAGÈRES VIVACES ET NON SUSCEPTIBLES
D'AMÉLIORATION**

Ces sols fournissent aux animaux de ferme une certaine paissance soutenue, mais leurs limitations sont tellement graves qu'il n'est guère pratique de chercher à les améliorer à l'aide des machines agricoles, soit parce que le terrain ne se prête pas à l'emploi de ces machines, ou que le sol ne réagit pas convenablement aux travaux d'amélioration, soit encore parce que la période de paissance est très courte.

**CLASSE 7 SOLS INUTILISABLES SOIT POUR LA CULTURE SOIT POUR LES
PLANTES FOURRAGÈRES**

Cette classe comprend aussi les étendues de roc nu, toute autre superficie dépourvue de sol et les étendues d'eau trop petites pour figurer sur les cartes.

CLASSE 0 SOLS ORGANIQUES

(Non inclus dans le système de classement).

SOUS-CLASSES

À l'exception de la classe 1, les classes sont subdivisées en sous-classes d'après une ou plusieurs de douze limitations reconnues. Ces sous-classes sont les suivantes :

- SOUS-CLASSE C** **Climat désavantageux.** La principale limitation est soit la basse température, soit la faible précipitation ou sa mauvaise répartition au cours de la période de végétation ou un ensemble de ces facteurs.
- SOUS-CLASSE D** **Structure indésirable et (ou) lente perméabilité du sol.** Cette sous-classe s'emploie dans le cas de sols difficiles à labourer, ou qui absorbent l'eau très lentement, ou dans lesquels la zone d'enracinement est limitée en profondeur par d'autres facteurs que la présence d'une nappe phréatique élevée ou de roc solide.
- SOUS-CLASSE E** **Dommages par l'érosion.** Les dommages causés antérieurement par l'érosion limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.
- SOUS-CLASSE F** **Basse fertilité.** Cette sous-classe dénote des sols peu fertiles ou très difficiles à améliorer, mais pouvant être remis en valeur grâce à l'emploi judicieux d'engrais et d'amendements. Cette limitation peut être attribuable à une carence de substances nutritives des plantes, à la forte acidité ou alcalinité du sol, à une faible capacité d'échange, à une forte teneur en carbonate ou à la présence de composés toxiques.
- SOUS-CLASSE I** **Inondation.** Les crues des cours d'eau et des lacs limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.
- SOUS-CLASSE M** **Manque d'humidité.** Cette sous-classe représente des sols où les récoltes sont affectées par la sécheresse du sol en raison des particularités inhérentes à ce dernier. Ces sols sont généralement dotés d'une faible capacité de rétention de l'eau.
- SOUS-CLASSE P** **Pierrosité.** Les pierres nuisent aux travaux de préparation du sol, d'ensemencement et de moisson.

- SOUS-CLASSE R Sol mince sur roche consolidée.** La roche consolidée se trouve à moins de trois pieds de la surface.
- SOUS-CLASSE S Caractéristiques défavorables du sol.** Présence d'une ou de plusieurs des caractéristiques désavantageuses suivantes : mauvaise structure, perméabilité restreinte, développement des racines gêné à cause de la nature du sol, faible fertilité naturelle, faible pouvoir de rétention d'eau, salinité.
- SOUS-CLASSE T Relief défavorable.** La déclivité ou le modelé du terrain limite l'utilisation pour l'agriculture.
- SOUS-CLASSE W Excès d'humidité.** L'utilisation pour l'agriculture est limitée par la présence d'un excès d'eau provenant de causes autres que l'inondation, soit : mauvais drainage, plan d'eau élevé, infiltration et ruissellement d'eaux provenant d'endroits avoisinants.
- SOUS-CLASSE X** Sols étant l'objet d'une limitation modérée, causée par l'effet cumulé de plusieurs caractéristiques défavorables dont chacune prise séparément n'est pas assez grave pour modifier le classement.

POTENTIEL FORESTIER

DONNÉES GÉNÉRALES

La présente méthode de classement groupe tous les sols minéraux et organiques en sept classes d'après leur aptitude à produire du bois marchand. Les meilleures terres du Canada pouvant produire ce genre de bois seront rangées dans la classe 1; les terres ne se prêtant pas à la production de forêts commerciales seront placées dans la classe 7: ce sont les deux extrêmes.

Éléments importants à la base de classification

- Tous les renseignements connus ou obtenus indirectement au sujet d'une étendue donnée notamment le sous-sol, le profil du sol, la profondeur, l'humidité, la fertilité, le relief, le climat et la végétation.
- A chaque classe de possibilités correspond une gamme de productivité fondée sur l'accroissement annuel moyen des meilleures essences ou d'un groupe d'essences adaptées à l'endroit et ayant à peu près atteint l'âge d'exploitation. Les classes de productivité sont exprimées en volume déterminé par le nombre de mètres cubes de bois marchand brut d'un diamètre minimal de dix centimètres. Ce chiffre ne comprend ni les coupes d'éclaircie, ni l'écorce, ni le bois des branches. La productivité en question s'entend pour les peuplements "normaux" c'est-à-dire complets. On peut supposer que seule une bonne gestion aurait produit des peuplements de cette nature.
- On ne tient pas compte des facteurs suivants: emplacement, facilité d'accès, distance des marchés, étendue de la forêt, régime de propriété, état actuel ou possibilités de récoltes spéciales telles que celles d'arbres de Noël.

Les classes sont fondées sur l'état naturel de la terre sans amélioration telles que la fertilisation, l'égouttement et d'autres. L'amélioration de la gestion peut changer la productivité d'une forêt; dans la mesure où les limitations figurant dans le symbole peuvent être modifiées, la classe dans laquelle une forêt est placée pourrait aussi changer. Cependant, on n'obtiendra de changements importants que par des pratiques coûteuses et continues.

**CLASSE 1 TERRES NE COMPORTANT PAS DE LIMITATIONS IMPORTANTES
POUR LA CROISSANCE DE FORETS COMMERCIALES**

Les sols sont profonds, perméables, à texture moyenne, modérément bien ou imparfaitement drainés doués d'une bonne capacité de rétention d'eau et naturellement très fertiles. Leur position est telle qu'ils reçoivent souvent des eaux d'infiltration et des éléments nutritifs des surfaces adjacentes. Ils ne sont pas sujets à des extrêmes de température ni d'évapotranspiration. Leur productivité dépassera généralement 7.6 m³/ha/an. Cette classe peut au besoin être subdivisée d'après la productivité en les sous-classes 1 (7.6 à 9.1), 1a (9.2 à 10.5), 1b (10.6 à 11.9), 1c (12.0 à 13.3), 1d (13.4 à 14.7) et ainsi de suite pour chaque 1.4 mètre cube d'augmentation de productivité par hectare par an.

**CLASSE 2 TERRES COMPORTANT DE FAIBLES LIMITATIONS POUR LA
CROISSANCE DE FORETS COMMERCIALES**

Les sols sont profonds, bien ou modérément bien drainés, à texture moyenne ou fine et doués d'une bonne capacité de rétention d'eau. Les limitations les plus fréquentes (toutes relativement peu importantes) sont les suivantes: climat désavantageux, insuffisance d'humidité, profondeur restreinte de la zone d'enracinement, fertilité un peu faible et effets cumulés de plusieurs caractéristiques secondaires défavorables dans le sol. La productivité sera généralement de 6.4 à 7.6 m³/ha/an.

**CLASSE 3 TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉES POUR LA
CROISSANCE DE FORETS COMMERCIALES**

Les sols peuvent être profonds ou un peu minces, bien ou imparfaitement drainées, à texture moyenne ou fine et doués d'une capacité de rétention d'eau, modérée ou bonne. Ils peuvent avoir une fertilité un peu faible ou être l'objet de déséquilibres périodiques relatifs à l'humidité. Les limitations les plus fréquentes sont les suivantes: climat désavantageux, profondeur restreinte de la zone d'enracinement, manque ou excès modéré d'humidité du sol, fertilité un peu faible, entraves au drainage, expositions (dans les régions maritimes) et inondations intermittentes. La productivité sera généralement de 4.9 à 6.3 m³/ha/an.

**CLASSE 4 TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES
POUR LA CROISSANCE DE FORETS COMMERCIALES**

Les sols peuvent être tantôt profonds, tantôt modérément minces. Le drainage peut être excessif, ou imparfait, ou médiocre; la texture, grossière ou fine; la capacité de rétention d'eau, bonne ou médiocre; la structure, bonne ou médiocre et la fertilité naturelle, bonne ou faible. Les limitations les plus fréquentes sont les suivantes: manque ou excès d'humidité, climat désavantageux, profondeur restreinte de la zone d'enracinement, structure médiocre, teneur excessive en carbonates, exposition ou faible fertilité. La productivité sera généralement de 3.4 à 4.9 m³/ha/an.

**CLASSE 5 TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS GRAVES POUR LA
CROISSANCE DE FORÊTS COMMERCIALES**

Les sols sont minces sur le roc, pierreux, excessivement ou médiocrement drainés à texture grossière ou fine, doués d'une médiocre capacité de rétention d'eau et d'une faible fertilité naturelle. Les limitations les plus courantes (souvent présentes plusieurs à la fois) sont les suivantes: manque ou excès d'humidité, manque d'épaisseur du sol sur le roc, climat régional ou local désavantageux, fertilité faible, exposition (particulièrement dans les régions maritimes), pierrosité excessive, teneur élevée en carbonates. La productivité sera généralement de 2.2 à 3.4 m³/ha/an.

**CLASSE 6 TERRES COMPORTANT DE GRAVES LIMITATIONS POUR LA
CROISSANCE DE FORÊTS COMMERCIALES**

Les sols minéraux sont souvent minces, pierreux, excessivement drainés, à texture grossière et doués d'une faible fertilité. Un pourcentage élevé des terres de cette classe est formé de sols organiques médiocrement drainés. Les limitations les plus courantes (souvent présentes plusieurs à la fois) sont les suivantes: sol mince sur le roc, manque ou excès d'humidité du sol, forte teneur en sels solubles, faible fertilité, exposition, inondation et pierrosité. La productivité sera généralement de 0.8 à 2.2 m³/ha/an.

CLASSE 7 TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS ASSEZ GRAVES POUR EMPÊCHER LA CROISSANCE DE FORÊTS COMMERCIALES

Les sols minéraux sont généralement très minces sur le roc, sujets régulièrement aux inondations ou renferment des sels solubles en quantité toxique. Les sols qui sont actuellement l'objet de l'érosion ou les sols extrêmement secs peuvent aussi être placés dans cette classe. Un pourcentage élevé des terres est constitué de sols organiques très médiocrement drainés. Les limitations les plus fréquentes sont les suivantes: sol mince sur le roc, humidité excessive du sol, inondations fréquentes, érosion en cours, teneur toxique en sels solubles et conditions climatiques extrêmes ou exposition. La productivité sera généralement inférieure à 0.8 m³/ha/an.

SOUS-CLASSES

Sauf pour la classe 1, les sous-classes indiquent l'espèce de limitation pour chaque classe. Les sous-classes sont énumérées après l'explication des limitations.

CLIMAT

Ces sous-associations indiquent un écart désavantageux important à ce que l'on considère comme le climat médian de la région, c'est-à-dire une limitation occasionnée par le climat local; le climat régional désavantageux sera indiqué au moyen du niveau de la classe.

SOUS-CLASSE A État de sécheresse ou d'aridité occasionné par le climat.

SOUS-CLASSE C Présence de plusieurs éléments du climat à la fois ou quant il est impossible de déterminer quel élément climatique, lorsqu'il y en a deux ou davantage, est vraiment important.

SOUS-CLASSE H Températures basses, c'est-à-dire trop froides.

SOUS-CLASSE U Exposition

HUMIDITÉ DU SOL

Ces sous-classes indiquent un degré d'humidité du sol s'écartant du degré optimal pour la croissance de forêts commerciales mais ne comprenant pas l'inondation.

SOUS-CLASSE M Manque d'humidité du sol.

SOUS-CLASSE W Excès d'humidité du sol.

SOUS-CLASSE X Présence simultanée des sous-classes M et W trop étroitement associées pour qu'on puisse les faire figurer séparément sur les cartes.

SOUS-CLASSE Z Présence simultanée de sols organiques humides et de roches en place trop étroitement associés pour qu'on puisse les faire figurer séparément sur les cartes.

PERMÉABILITÉ ET PROFONDEUR DE LA ZONE D'ENRACINEMENT

Ces sous-classes indiquent des limitations concernant la perméabilité du sol ou la zone d'enracinement.

SOUS-CLASSE D Obstacles à l'enracinement causés par la présence de couches denses ou consolidées, autre que le roc.

SOUS-CLASSE R Obstacles à l'enracinement causés par la présence du roc.

SOUS-CLASSE Y Présence étroitement liée de sol mince, de sol compact ou de couches qui font obstacle à l'enracinement.

AUTRES CARACTÉRISTIQUES DU SOL

Ces sous-classes indiquent la présence de facteurs inhérents au sol qui, individuellement ou associés, nuisent à la croissance.

- SOUS-CLASSE E** Sols étant actuellement l'objet de l'érosion.
- SOUS-CLASSE F** Fertilité faible.
- SOUS-CLASSE I** Sols périodiquement inondés par des cours d'eau ou des lacs.
- SOUS-CLASSE K** Présence pergélisol.
- SOUS-CLASSE L** Problèmes de nutrition liés à une teneur élevée en carbonates.
- SOUS-CLASSE N** Teneur excessive en éléments toxiques tels que les sels solubles.
- SOUS-CLASSE P** Pierrosité qui nuit à la densité ou à la croissance de la forêt.
- SOUS-CLASSE S** Présence simultanée de plusieurs facteurs inhérents au sol, dont aucun ne ferait par lui-même changer le niveau de la classe mais qui, agissant ensemble, abaissent la classe de possibilités.

POSSIBILITÉS DES TERRES POUR LA FAUNE – SAUVAGINE

LÉGENDE

Règle générale, les besoins de toutes les espèces d'oiseaux aquatiques se ressemblent beaucoup, chaque individu et chaque espèce ont besoin d'une quantité suffisante d'aliments de qualité raisonnable, de couvert et d'espace pour survivre, croître et se reproduire. La capacité d'une région à répondre à ces besoins est fonction des exigences de chaque espèce ou groupe d'espèces étudié, des caractéristiques physiques de la terre et des facteurs tels que le climat, qui influent sur les associations plantes et animaux.

Sur la présente carte, la terre est divisée en unités fondées sur les caractéristiques structurales importantes pour la sauvagine. Le degré de limitation lié à chaque unité en détermine la classe de possibilités. La sous-classe indique le facteur primaire qui cause la limitation.

Le système de classification est fondé sur les deux éléments importants suivants :

- Les notations de possibilités sont établies d'après le stade de végétation optimal (stade de succession) qui peut être maintenu avec de bonnes pratiques de gestion de la faune.
- Les notations de possibilités qui sont attribuées ne traduisent pas l'utilisation actuelle de la terre (sauf dans des cas extrêmes comme celui des zones urbaines à population dense), le régime de propriété, le manque de moyens d'accès, la distance des villes ni le degré d'intensité de la chasse.

CLASSE 1 TERRES N'AYANT PAS DE LIMITATIONS IMPORTANTES POUR LA PRODUCTION DE SAUVAGINE.

Les possibilités de ces terres sont élevées. Elles fournissent abondamment une foule de composants importants d'un milieu; leur relief vallonné se prête bien à la formation de zones humides. Les principales surfaces d'eau de ces terres sont des marécages tantôt peu profonds, tantôt profonds et permanents et des surfaces d'eau profonde et découverte aux rives marécageuses bien développées.

CLASSE 1S

Les surfaces d'eau de cette classe spéciale sont des surfaces de classe 1 qui servent aussi d'étapes importantes dans la migration.

CLASSE 2 TERRES COMPORTANT DE TRÈS FAIBLES LIMITATIONS POUR LA PRODUCTION DE SAUVAGINE.

Les possibilités de ces terres sont élevées mais inférieures à celles de la classe 1. Les faibles limitations qu'on y observe sont attribuables au climat, à la fertilité ou à la perméabilité des sols. Le relief tend à être plutôt ondulé que vallonné. Une proportion de surfaces d'eau plus élevée que dans la classe 1 est constituée de petits étangs temporaires ou de surfaces d'eau profonde et découverte aux rives marécageuses médiocrement développées.

CLASSE 2S

Les surfaces d'eau de cette classe spéciale sont des surfaces de classe 2 qui servent aussi d'étapes importantes dans la migration.

CLASSE 3 TERRES COMPORTANT DE FAIBLES LIMITATIONS POUR LA PRODUCTION DE SAUVAGINE.

Les possibilités de ces terres sont modérément élevées mais leur productivité peut être amoindrie pendant certaines années par des sécheresses intermittentes. Les faibles limitations qu'on y observe sont dues au climat ou à des caractéristiques de la terre qui influent sur la qualité et la quantité de milieu. Ces terres renferment une forte proportion de marécages peu profonds, temporaires et semipermanents, médiocrement répartis parmi des marécages profonds et des surfaces d'eau découverte.

CLASSE 3S

Les surfaces d'eau de cette classe spéciale sont des surfaces de classe 3 qui servent aussi d'étapes importantes dans la migration.

CLASSE 3M

Les terres de cette classe spéciales peuvent ne pas être utiles pour la production de sauvagine mais elles constituent des étendues importantes dans la migration ou l'hivernage. Cette classe n'a pas de sous-classe.

CLASSE 4 TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉES POUR LA PRODUCTION DE SAUVAGINE.

Les possibilités de ces terres sont modérées. Leurs limitations sont semblables à celles de la classe 3 mais sont plus marquées. Les surfaces d'eau sont principalement des étangs temporaires ou des surfaces d'eau profonde ou découverte aux rives marécageuses médiocrement développées, ou les deux à la fois.

CLASSE 5 TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES POUR LA PRODUCTION DE SAUVAGINE.

Les possibilités de ces terres sont modérément faibles. Leurs limitations consistent généralement en une combinaison de deux des éléments suivants ou davantage : climat, humidité du sol, perméabilité, fertilité, relief salinité, inondation et médiocre répartition des surfaces d'eaux.

CLASSE 6 TERRES COMPORTANT DE GRAVES LIMITATIONS POUR LA PRODUCTION DE SAUVAGINE

Les possibilités de ces terres sont très faibles, leurs limitations faciles à identifier. Elles peuvent comprendre l'aridité, la salinité, le relief très uni, des lacs aux bords escarpés, des sols extrêmement poreux et des sols renfermant peu de minéraux assimilables.

CLASSE 7 TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS ASSEZ GRAVES POUR RENDRE LA PRODUCTION DE SAUVAGINE À PEU PRÈS IMPOSSIBLE.

Les possibilités de ces terres sont insignifiantes ou nulles. Leurs limitations sont assez graves pour empêcher à peu près toute production de sauvagine.

SOUS-CLASSES

Toutes les classes sauf la classe 1 et la classe spéciale 3M sont divisées en sous-classes d'après la nature des limitations qui déterminent la classe. Les sous-classes suivantes sont utilisées pour marquer des éléments limitatifs importants qui peuvent influencer sur la sauvagine ou sur l'aptitude de la terre à produire de bonnes conditions de milieu.

SOUS-CLASSE A Aridité. État aride de la terre ou sensibilité à des sécheresses périodiques qui abaissent considérablement le niveau de l'eau des étangs ou dessèchent prématurément les marécages pendant la saison de reproduction.

SOUS-CLASSE B Eaux courantes. Limitations généralement attribuables à la vitesse excessive du cours de l'eau qui empêche la formation de milieu marécageux le long des rives. Elle peut être due aussi à la stagnation des eaux dans les terrains bas, qui entraîne la formation de milieux médiocres.

SOUS-CLASSE C Climat. Combinaison d'éléments climatiques qui rendent le milieu moins favorable et contribuent à diminuer la production et la survivance de la sauvagine.

SOUS-CLASSE F Fertilité. Insuffisance dans le sol et dans l'eau des éléments nutritifs nécessaires pour une croissance optimale des plantes.

SOUS-CLASSE G Formes du terrain. La médiocre répartition des marécages ou des cuvettes peut constituer un facteur limitatif de la terre et empêcher la formation d'un milieu optimal pour la sauvagine.

SOUS-CLASSE I Inondation. Fluctuations excessives du niveau de l'eau ou action trop forte de la marée qui rendent le milieu moins favorable ou nuisent à la nidification de la sauvagine.

- SOUS-CLASSE J Rives marécageuses réduites.** Éléments de relief qui nuisent à l'établissement de conditions marécageuses optimales le long des rives des surfaces d'eau.
- SOUS-CLASSE M Humidité du sol.** Médiocre capacité de rétention des sols pour l'eau qui nuit à la formation et à la permanence des surfaces d'eau.
- SOUS-CLASSE N Caractéristiques désavantageuses du sol ou de l'eau.** Salinité excessive, alcalinité, acidité, manque d'oligo-éléments essentiels ou abondance d'éléments toxiques qui peuvent limiter le développement des associations de plantes et d'animaux essentielles pour la production de sauvagine.
- SOUS-CLASSE R Profondeur du sol.** Zone d'enracinement amoindrie par la présence du roc ou d'autres couches imperméables qui peuvent limiter l'établissement d'associations végétales convenables.
- SOUS-CLASSE T Relief désavantageux.** Le caractère escarpé ou uni de la terre peut limiter la formation ou la permanence des zones humides.
- SOUS-CLASSE Z Profondeur de l'eau.** Des eaux trop profondes ou trop superficielles peuvent limiter l'établissement d'un milieu optimal pour la sauvagine.

POSSIBILITÉS DES TERRES POUR LA FAUNE – ONGULÉS

LÉGENDE

Règle générale, les besoins de tous les ongulés se ressemblent beaucoup : chaque individu et chaque espèce ont besoin d'une quantité suffisante d'aliments de qualité raisonnable, de couvert et d'espace pour survivre, croître et se reproduire. Les capacités d'une région à répondre à ces besoins est fonction de ceux de chaque espèce ou groupe d'espèces étudié, des caractéristiques physiques de la terre et des facteurs, tels que le climat, qui influent sur les associations plantes et animaux.

Sur la présente carte, la terre est divisée en unités fondées sur les caractéristiques structurales importantes pour les ongulés sauvages. Le degré de limitation lié à chaque unité en détermine la classe de possibilités. La sous-classe indique le facteur primaire qui cause la limitation.

Le système de classification est fondé sur les deux éléments importants suivants :

- Les notations de possibilités sont établies d'après le stade de végétation optimal (stade de succession) qui peut être maintenu avec de bonnes pratiques de gestion de la faune.
- Les notations de possibilités qui sont attribuées ne traduisent pas l'utilisation actuelle de la terre (sauf dans des cas extrêmes comme celui des zones urbaines à population dense), le régime de propriété, le manque de moyen d'accès, la distance des villes ni le degré d'intensité de la chasse.

CLASSE 1 TERRES N'AYANT PAS DE LIMITATIONS IMPORTANTES POUR LA PRODUCTION D'ONGULÉS

Les possibilités de ces terres sont élevées. Elles fournissent en abondance une foule de plantes alimentaires et d'autres éléments constitutifs d'un milieu.

CLASSE 1W

Les terres de cette classe spéciale sont des aires de classe 1 qui constituent des parcours d'hiver essentiels pour les animaux des étendues avoisinantes.

CLASSE 2 TERRES COMPORTANT DE TRÈS FAIBLES LIMITATIONS POUR LA PRODUCTION D'ONGULÉS.

Les possibilités de ces terres sont élevées mais inférieures à celles de la classe 1. Les faibles limitations qu'on y observe sont attribuables au climat ou à d'autres facteurs.

CLASSE 2W

Les terres de cette classe spéciale sont les aires de la classe 2 qui constituent des parcours d'hiver essentiels pour les animaux des étendues avoisinantes.

CLASSE 3 TERRES COMPORTANT DE FAIBLES LIMITATIONS POUR LA PRODUCTION D'ONGULÉS.

Les possibilités de ces terres sont modérément élevées mais leur productivité peut être amoindrie au cours de certaines années. Les faibles limitations qu'on y observe sont attribuables aux caractéristiques de la terre qui influent sur la qualité et la quantité de milieu, ou à des facteurs climatiques qui limitent les déplacements des ongulés ou les disponibilités d'aliments et de couvert.

CLASSE 3W

Les terres de cette classe spéciale sont des aires de classe 3 qui constituent des parcours d'hiver essentiels pour les animaux des étendues avoisinantes.

CLASSE 4 TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉES POUR LA PRODUCTION D'ONGULÉS.

Les possibilités de ces terres sont modérées. Leurs limitations sont semblables à celles de la classe 3 mais elles sont plus marquées.

CLASSE 5 TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES POUR LA PRODUCTION D'ONGULÉS.

Les possibilités de ces terres sont modérément faibles. Leurs limitations consistent généralement en une combinaison de deux des éléments suivants ou davantage : climat, humidité du sol, fertilité, faible couche de sol recouvrant le roc ou présence d'une autre couche imperméable, relief, inondation, exposition, et autres caractéristiques désavantageuses du sol.

CLASSE 6 TERRES COMPORTANT DE GRAVES LIMITATIONS POUR LA PRODUCTION D'ONGULÉS.

Les possibilités de ces terres sont très faibles. Leurs limitations sont assez importantes pour qu'on les reconnaisse facilement : ainsi, le sol peut être très mince ou certains éléments du climat peuvent être assez marqués pour que les effectifs d'ongulés soient considérablement réduits.

CLASSE 7 TERRES COMPORTANT DES LIMITATIONS SI GRAVES QU'ELLES EMPÊCHENT TOUTE PRODUCTION D'ONGULÉS.

SOUS-CLASSES

Toutes les classes sauf la classe 1 sont divisées en sous-classes d'après la nature des limitations qui déterminent la classe. Dans la plupart des cas, les limitations n'influent pas sur les animaux eux-mêmes mais plutôt sur l'aptitude de la terre à produire des plantes pouvant servir d'aliment et de couvert. Les sous-classes ont été rangées en deux groupes principaux : celles qui se rapportent au climat et celles qui se rapportent aux caractéristiques mêmes de la terre.

LE CLIMAT

Les sous-classes suivantes sont utilisées pour marquer des éléments climatiques importants qui peuvent influencer sur les animaux ou sur l'aptitude de la terre à produire des aliments et un couvert convenables.

SOUS-CLASSE A Aridité. Sécheresse ou aridité qui agit défavorablement sur le milieu.

SOUS-CLASSE C Climat. Combinaison d'éléments climatiques qui rendent le milieu moins favorable et diminuent la production et la survivance des ongulés.

SOUS-CLASSE Q Épaisseur de la couche de neige. Profondeur excessive de la neige qui nuit aux déplacements des ongulés et restreint la disponibilité des plantes alimentaires.

SOUS-CLASSE U **Exportation.** Éléments climatiques spéciaux tels que l'exposition aux vents dominants, qui influent sur les animaux ou sur leur milieu.

LA TERRE

Les sous-classes suivantes sont utilisées pour marquer des caractéristiques importantes de la terre qui rendent moins apte à produire des aliments et un couvert convenables. Quelques-unes peuvent aussi avoir un effet un peu désavantageux sur les animaux.

SOUS-CLASSE F **Fertilité.** Manque d'éléments nutritifs nécessaires pour assurer la croissance optimale des plantes.

SOUS-CLASSE G **Formes du terrain.** Médiocre répartition des formes du relief nécessaires pour assurer un milieu optimal pour les ongulés.

SOUS-CLASSE I **Inondation.** Fluctuation excessive du niveau de l'eau ou action trop forte de la marée qui rendent le milieu moins favorable ou nuisent à la survivance des ongulés.

SOUS-CLASSE M **Humidité du sol.** Excès ou manque d'humidité du sol.

SOUS-CLASSE N **Caractéristiques désavantageuses du sol.** Salinité excessive, manque d'oligo-éléments essentiels ou abondance d'éléments toxiques dans le sol.

SOUS-CLASSE R **Profondeur du sol.** Zone d'enracinement amoindrie par la présence du roc ou d'autres couches imperméables.

SOUS-CLASSE T : **Relief défavorable.** Terre inclinée ou unie

ESPÈCES D'ONGULÉS INDICATRICES

Les espèces d'ongulés qui sont l'objet d'une notation de possibilités sont indiquées par les symboles suivants :

- A Antilope d'Amérique
- C Caribou
- D Cerf (Cerf de Virginie, cerf à queue noire, cerf mulet)
- E Wapiti
- G Chèvre de montagne
- M Orignal
- S Mouflon